

Liste des documents à fournir pour les inscriptions des étudiants hors UE

Composition du dossier

Le dossier devra comporter les pièces justificatives suivantes :

1. Une lettre de motivation
2. La preuve de **paiement** des 180€ à effectuer sur le compte **BE23 7995 4286 9491** (BIC: GKCCBEBB) ouvert au nom de l'asbl ECAM, Institut Supérieur Industriel, en mentionnant le nom et prénom du candidat en communication.
3. Une copie du **Diplôme de secondaire**, du **Baccalauréat**, du **Certificat**, ... de fin d'études secondaires ainsi que son relevé de notes
4. Une copie de l'**équivalence** (la mention doit être « Accès aux études de type long Secteur Sciences et techniques » et si le domaine est précisé, il faut « Sciences de l'ingénieur et technologie »; attention le domaine « *Domaine des sciences uniquement* » **ne sera pas accepté**). Ce document est obligatoire pour une inscription en 1^{ère} bachelier.
5. Les **attestations** et/ou **documents** probants justifiants toutes les années académiques après l'obtention du baccalauréat jusqu'à nos jours.
Pour des études : attestations de fréquentation et relevés de notes (cachetés et signés).
Pour toute(s) autre(s) activité(s) : les documents justifiant l'activité (contrat de travail, fiches de salaire, attestations, ...)
6. Une copie des **diplômes** obtenus dans l'enseignement **supérieur**.
S'il y a une demande de valorisation de ces études supérieures, un descriptif officiel des cours de la formation antérieure (ou l'ensemble des liens internet vers les descriptifs de cours) est obligatoire. Les documents doivent être fournis en français ou en anglais.
7. Un extrait d'acte de naissance
8. Une photocopie d'un document d'identité (carte, passeport, permis de séjour)
9. Une photo d'une pièce d'identité.
10. Une **attestation d'absence de dettes** de l'établissement d'enseignement supérieur en Communauté française (en Belgique uniquement) fréquenté précédemment est exigée si des études ont été effectuées en Communauté française.